



La zone humide

*Aménagement, requalification
hydrologique et paysagère de la zone
de l'ancien caravaning de Chevetogne*

Domaine de Chevetogne





La notion d'écotone est un concept récent allant à l'encontre de la simplicité des classifications et porteur de réflexions sur la variabilité des phénomènes observés selon l'échelle d'observation (locale ou régionale). Elle s'applique notamment dans l'espace rural ou cultivé et dans le domaine de l'écologie du paysage ainsi qu'aux limites fluctuantes dans l'espace et dans le temps de nombreuses zones humides et aquatiques.

Les zones humides, ces écotones sont mouvantes dans l'espace et dans le temps, horizontalement et verticalement, au gré des marées, des pluies et des crues. Dans la nature, quand l'eau se retire doucement de l'hiver à l'été, les plantes peuvent germer, croître, fleurir et fructifier sur des périodes plus longues, offrant une ressource alimentaire plus durable aux animaux.

Chevetogne
Le déversoir de l'étang 1 et les berges
canalisées à la sortie de l'étang 2.



Les malheureux aménagements des années 60

L'intérêt que l'on porte actuellement à tous les aspects de ce qui touche à l'environnement n'a pas toujours été la norme et, sans qu'on ne s'en rende compte – car l'habitude a perverti le regard que nous portons sur nos propres paysages –, durant les trente ans qui suivirent la deuxième guerre mondiale, c'est tout notre environnement qui a fait l'objet d'aménagements qui ont profondément altéré la physionomie et la diversité de nos campagnes.

Les réformes agraires et l'agriculture intensive ont eu raison des arbres isolés, des haies et du bocage. Les zones humides, les tourbières, les marais, les bois marécageux ont disparu, victimes de politiques d'assèchement visant à accroître les superficies des zones agricoles.

L'option qui consistait à *amener l'eau le plus rapidement à la mer* a canalisé les berges et ainsi fait disparaître roselières, aulnaies, toutes ces zones hygromorphes qui alimentaient une chaîne alimentaire qui sans elles n'existe plus.

Les micro-organismes des marécages nourrissaient les batraciens, qui à leur tour nourrissaient les échassiers et les oiseaux migrateurs... Il n'y a plus guère que dans les tableaux des paysagistes du XIX^e siècle que l'on puisse encore apprécier *l'écotone*, cette extraordinaire *zone de transition* entre la terre et l'eau, qui était faite de berges, d'algues filandreuses, de roseaux et d'eaux dormantes où la faible profondeur de l'eau, qui se réchauffait rapidement, constituait un lieu de reproduction exceptionnellement fécond pour les poissons, les batraciens et les mustélidés.

Du point de vue de l'imaginaire collectif, la suppression de cet écotone qui faisait peur (avec la fange et la boue, sièges de tous nos interdits refoulés) a du même coup supprimé tous ses habitants légendaires et les nombreuses histoires qu'ils inspiraient.

L'étang de Chevetogne vers 1921.



Un fond de vallée victime d'un tourisme qui n'avait pas encore acquis de conscience environnementale

Mais on s'en tirerait à trop bon compte en mettant toute la responsabilité de la disparition des zones humides sur le dos de la filière agricole. L'eau, la rivière, le lac jouissent d'un fort pouvoir d'attractivité sur les sociétés.

Ce mouvement est relativement tardif puisqu'avant le chauffage central et les doubles vitrages, on préférait se tenir éloigné des sources d'humidité.

Mais au moment même où l'homme entreprend contre le milieu naturel une des plus grandes entreprises de destruction de l'histoire, il est soudain pris d'une conscience sensible à l'environnement qui le pousse à construire au plus près de l'eau. Pour faire reculer la nature, il draine, il canalise, il assèche: en un mot, il supprime l'écotone pour aller, pieds secs, au plus près de la rivière... On veut une habitation dont les pieds trempent littéralement dans l'eau, mais *sans se mouiller*.

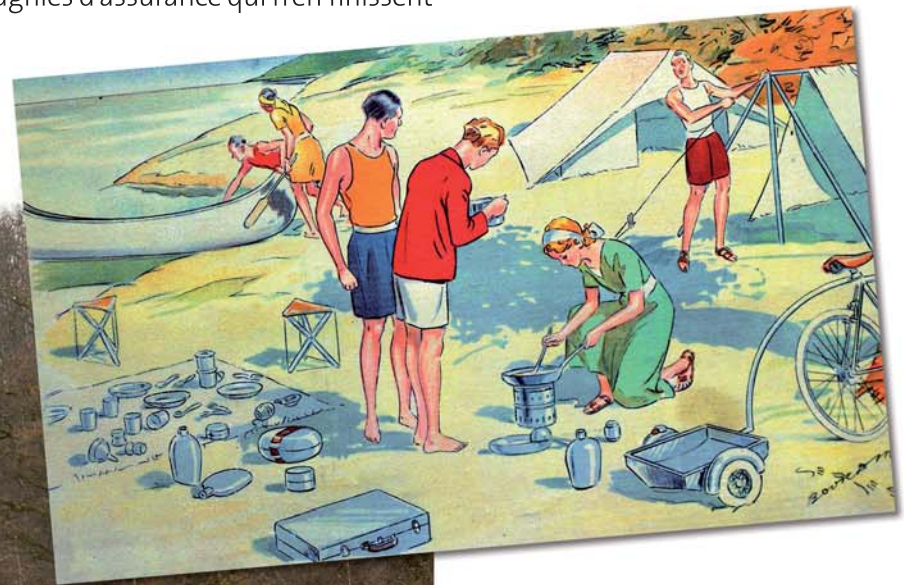
Les berges des fleuves deviennent au XIX^e siècle des endroits convoités: on voit se construire des hôtels et des habitations bourgeoises sur les bords de la Meuse, où vient en villégiature toute la bourgeoisie d'Europe. La classe moyenne et la classe ouvrière profitent des premiers congés payés pour *coloniser* les bords des rivières où l'on

voit pousser, à la vitesse des champignons, campings et villages de vacances.

L'eau y est à l'origine de tous les plaisirs: baignade, canotage, pêche...

Peu à peu, les milieux s'altèrent fortement: l'écotone des berges et des marais disparaît, on bétonne les rives et les lieux d'embarquement, on détruit méthodiquement les biotopes des batraciens, des oiseaux, des poissons, des écrevisses, des loutres, des saumons... Le vairon et l'épinoche qui faisaient jusque là des bancs de reflets argentés disparaissent en quelques années et peu à peu disparaissent tous les attraits pour lesquels on était venu.

Le *camping de Chevetogne* fut créé dans les années septante. Il accueille sur deux kilomètres et demi entre 350 et 400 caravanes et, depuis quarante-cinq ans, on ne compte plus le nombre d'altercations entre ceux qui sont près de l'eau et ceux qui veulent s'en approcher. Comme ailleurs, il a fallu ici assécher et canaliser le ruisseau du Mognat qui, depuis quarante ans, à chaque orage, sort de ses parois en béton pour inonder le fond de vallée au grand dam des compagnies d'assurance qui n'en finissent pas d'indemniser.





Restauration du fond de vallée et reconstruction de la zone humide au confluent du Mivau et du Mognat

Le projet vise à la restauration du fond de vallée du Mognat et à sa reconfiguration en zone humide naturelle.

Les caravanes (50) situées entre le chalet d'accueil et l'étang de retenue du Mivau seront déplacées et des emplacements leur seront retrouvés en amont.

Les tarmacs qui ne seront plus affectés à la circulation seront arrachés et recyclés.

Les berges seront reprofilées de manière à permettre une *expansion* lors des crues et la création d'une zone humide comme elle existait à l'origine.

La moitié supérieure de la zone ainsi dégagée deviendra une zone de jeux pour petits, de pique-nique et de barbecue. La zone inférieure faisant jonction et recouvrant la confluence deviendra une roselière de plus d'un hectare qui ne pourra être

traversée qu'en empruntant un chemin piéton en bois sur caillebotis. Les sanitaires existants et qui constituaient les infrastructures de l'ancien caravanning seront conservés et habillés par des écrans visuels végétaux.

Cinq *cabanes de barbecue* en pierres monolithiques et bardeaux d'architecture art and craft (Wooden Hut Phoenix Lake Park) seront construites ; elles permettront de cuire à l'intérieur et à l'extérieur pour des tables décentralisées.

Des zones de jeux, espaces de psychomotricité, seront aménagés pour les enfants de moins de sept ans. Ces espaces seront imaginés sur le modèle de notre petite plaine *Pieds et mains dans l'eau*, avec des jeux d'eau qui dissuadent les enfants d'aller directement jouer dans l'eau du ruisseau.



Bénéfices escomptés de la mesure et des travaux réalisés

Les zones humides sont les milieux les biotopes les plus riches de nos environnements terrestres. Or, ils sont aussi les plus exposés et les plus menacés. Leurs fonctions sont nombreuses.

Fonction biologique

Si elles ne recouvrent que 3% du territoire, les zones humides abritent cependant plus du tiers de ses espèces menacées. Avec leurs micro-organismes, leurs petits poissons, leurs insectes et leurs batraciens, elles sont le départ de la chaîne alimentaire. La zone humide du Malignat viendra agrandir encore la superficie d'eaux dormantes du Parc de Chevetogne commencée en bordure du village avec *la réserve des castors*, où se sont réinstallés en quatre ans des castors, des poules d'eau et des aigrettes!

Plus les étendues d'eau du Domaine prennent de l'ampleur et plus l'ensemble du site attire des regroupements d'oiseaux de passage.

La zone qui fait l'objet de la demande de réhabilitation jouxte en outre une forêt de cent hectares d'un seul tenant que nous venons de mettre en *conservatoire intégral de protection naturelle* pour une période de cent ans. Nul doute qu'avec les *mordants* qui viendront chasser sur les zones humides, les mammifères qui viendront s'y désaltérer, toute une vie va y réapparaître, au travers d'un cycle alimentaire complet qu'il n'est pas facile d'anticiper.

Fonction hydrologique

Depuis quarante ans, les deux ruisseaux du Miveau et du Malignat sont recouverts et canalisés. La destruction des conduits de béton et la remise des ruisseaux à l'air libre, le retour naturel d'une *expansion* des ruisseaux sur leurs rives va donner naissance à une zone humide qui deviendra vite une roselière d'un hectare dont les coloris vert pâle éclairciront le fond de vallée, créant un contraste intéressant avec la sombre futaie de l'arrière plan.

La zone inondée fera *écran d'orage* et *bassin de sédimentation* pour les terres charriées de l'amont. La zone favorisera une percolation vers la nappe phréatique. Les *coups d'eau* que subissent régulièrement les étangs du Domaine et le village seront absorbés par les surfaces inondables.



Fonction touristique



De tous les milieux, la zone humide est celle qui *médiatise* le mieux (qui met le mieux en contact) l'Homme et la Nature, parce que la zone humide est un véritable théâtre, un véritable spectacle que la nature offre sans interruption.

Elle possède une dynamique visuelle qui lui est propre. Les canards vont et viennent à une allure différente des poules d'eau. Hérons et aigrettes, par leurs dimensions, ne sont pas sans évoquer les animaux exotiques que l'on rencontre dans les zoos –mais ils vivent ici en milieu naturel et s'habituent rapidement à l'homme avec qui ils vivent en bonne intelligence. La forêt est hostile, silencieuse et secrète. Mais la zone humide est un théâtre, une sorte de spectacle aquatique visuel et sonore qui, à chaque instant, invite l'homme à contempler le *miracle* de la nature.

En forêt, les animaux ne s'approchent pas car ils se savent vulnérables; sur l'eau, ils savent qu'ils ont l'avantage et se laissent observer. La zone humide, au contraire de la forêt, n'est pas susceptible d'être détériorée par l'homme car il ne peut s'y aventurer: son itinéraire se limite à la promenade aménagée en caillebotis.

Ailleurs, c'est le marécage, la fange, le monde des elfes, de la vouivre et du serpent basilic...



Fonction pédagogique et citoyenne

A quelques dizaines de mètres des classes de forêts, la nouvelle zone aménagée sera un observatoire privilégié du milieu lacustre pour les trois mille enfants qui fréquentent les classes de forêt chaque année.

L'apport pédagogique d'une zone humide ne porte pas uniquement sur des apports cognitifs relevant de la biologie ou de la botanique mais la zone humide est un spectacle vivant qui d'emblée restitue un paysage originel, vierge, inviolé et qui d'emblée renvoie au *paradis perdu* romantique et suscite d'emblée une empathie de la part du spectateur: «Que ce monde est beau, que j'en suis fier!» et surtout «Je suis moi-même la *continuité* de ce monde-là!»

Sa fonction est donc aussi citoyenne, cette fameuse *citoyenneté du sensible* que nous vénérons dans le parc au travers de ce qui est beau et de ce qui est bon.



Fonction sociale et culturelle

Le caravanning est un *espace privé* que l'homme colonise, qu'il s'approprie et qu'il ferme aux autres. Malgré les règlements, chaque locataire de parcelle essaie de *marquer son territoire* avec un héron en plastique où un nain de jardin. Peu à peu, il enferme son territoire derrière une clôture et *découpe* un paysage supposé être à tous. La zone actuelle, occupée par quarante caravanes, profite à 150 personnes qui en ont un usage exclusif.

La transformation en zone de pique-nique, de jeu et de barbecue permettra l'accès au site à plusieurs dizaines de milliers de personnes qui pourront eux aussi profiter de la proximité des ruisseaux. Il s'agit d'une mesure de *réforme démocratique* du paysage.

De tous les aménagements du parc, la zone *pique-nique et barbecue* est indiscutablement celle qui joue le mieux son rôle de rassembleur social et culturel.

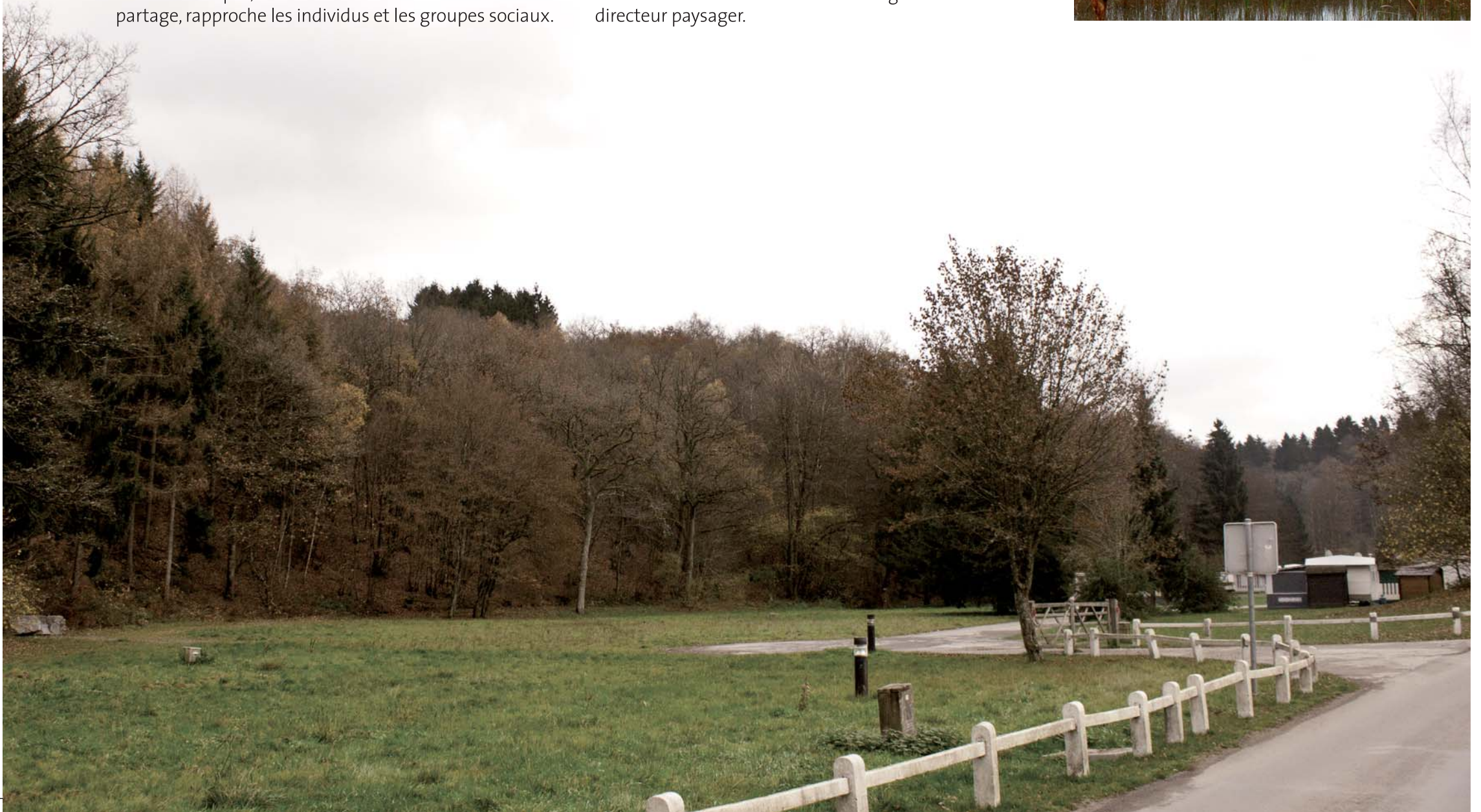
Parce qu'ils ne se confrontent pas sur des enjeux culturels, parce que le lieu et sa fonction sont conviviaux et non compétitifs, les hommes coexistent ici en harmonie: musulmans et chrétiens, autochtones et migrants, jeunes et vieux. Le repas, avec ses valeurs de célébration et de partage, rapproche les individus et les groupes sociaux.

Fonction paysagère

Depuis sa création il y a quelque cinquante ans, le Domaine de Chevetogne a bien changé. Rapidement aménagé pour recevoir au début des années septante ce qu'il était alors convenu d'appeler du tourisme social, le site qui ne comptait alors que quelques éléments standards mal intégrés (des pédalos, des plaines de jeux en polyester, des baraques à hamburgers) est aujourd'hui devenu un exemple cité partout de parc paysager mettant en avant de ses priorités la préservation de l'environnement et le développement durable.

Réserve intégrale, production d'électricité par éolienne, zones humides et jardins sont là pour témoigner que le Domaine de Chevetogne se considère aujourd'hui comme un laboratoire expérimental des nouveaux comportements que l'homme aura à mettre en place avec son milieu et avec ses semblables.

Dans cette perspective, la vue imposée à tous les touristes d'un chapelet de cinquante caravanes à l'endroit où convergent toutes les circulations du Domaine n'était pas en cohérence avec la beauté générée depuis vingt ans par les aménagements voulus par M. Benoît Fondu, paysagiste de renommée internationale en charge du schéma directeur paysager.



Description détaillée des futurs équipements de la zone et des différentes propositions paysagères



1. Remise du cours d'eau à ciel ouvert

Le cours d'eau sera remis à ciel ouvert. Il sera à nouveau libre de faire son lit à sa guise et de le creuser au gré des crues et des périodes de sécheresse.

Il retrouvera une position centrale, médiane de fond de vallée, ce qui rendra à cet environnement une lecture et une compréhension naturelles.

Il est toujours difficile et spatialement interpellant de voir un cours d'eau disparaître et d'avoir la vue d'une pelouse tondu et entretenue là où la logique supposerait des fonds marécageux.

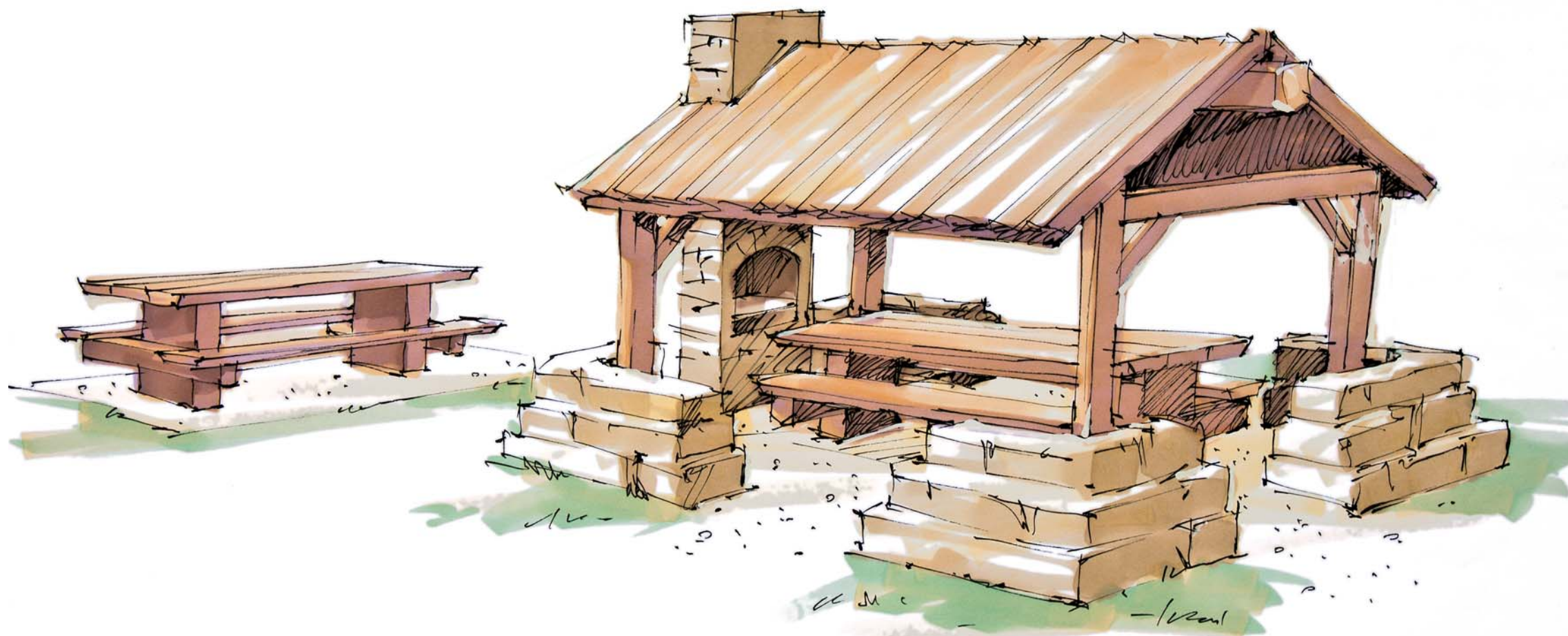
La mise du cours d'eau à l'air libre permettra en outre de démolir tous les cuvelages et canalisations en béton qui apparaissent çà et là.

2. Création d'une zone de pique-nique et de barbecue

Cinq cabanes seront construites qui rappelleront les constructions très rustiques qu'aménageaient jadis les travailleurs des bois, bûcherons et charbonniers.

Il s'agira essentiellement d'un toit de bardeaux posé sur un mur-cheminée où il sera possible de cuire sa viande à l'intérieur et à l'extérieur de la construction. La *cabane* sera un petit préau à l'intérieur duquel une table centrale permettra d'accueillir 20 personnes.

A proximité de la cabane, cinq tables monumentales décentralisées permettront d'accueillir chacune 6 personnes. L'ensemble de la zone permettra donc une capacité de 250 convives... par service ! On sait cependant qu'en été, ce type d'équipement fonctionne 18 heures par jour.



3. Zone humide, lagunage et roselière

C'est le gros apport de la transformation ! On n'en finirait pas d'énumérer les bienfaits sur la vie d'une zone humide.

On résumera néanmoins en disant qu'elle enrichit le site du sous-sol au ciel :

- alimentation de la nappe phréatique
- régulation des débits de surface
- épuration des eaux polluées
- sédimentation des boues alluvionnaires
- apparition d'un biotope nouveau du point de vue végétal avec prolifération de massettes, linaigrettes, saxifrages... D'un point de vue esthétique, colorations vert tendre durant l'été et jaunes en hiver, apportant contraste et profondeur de champ avec la forêt toute proche.
- exceptionnelle expansion de la faune avec apparition de centaines d'espèces qui installent une chaîne alimentaire : crustacés, mollusques, insectes, batraciens, poissons, oiseaux, mammifères...
- fonction *citoyenne* de grande appropriation par la population
- lieu de promenade reposant, contemplatif et spectaculaire à haute valeur narrative ajoutée...
- spectacle incessant entre l'eau et le ciel du fait du vol des oiseaux.

4. Sentier PMR

Dans l'exact continuité du PMR de l'étang n°1 dont il est le prolongement naturel, un piétonnier sur caillebotis fait le tour de la zone humide ; un tour qui n'a rien de périphérique puisque le caillebotis, en surplombant la surface de l'eau, permet précisément de pénétrer celle-ci et de la découvrir sans l'altérer.

Le caillebotis est un équipement coûteux (il faut construire un cheminement aérien sur toute la longueur de son tracé) mais il présente l'avantage de donner d'emblée au site le statut de patrimoine rare et lui confère son statut d'*inviolabilité* et de *sacré*. La frontière entre le construit (le cheminement) et la nature (l'eau qui coule) marque physiquement la *transgression* et la rend inopportune chez le visiteur envahi d'emblée par un éco-sentiment responsable.

Du point de vue de la promenade, le caillebotis et le cheminement sur l'eau sont des aménagements qui créent des *hétérotopies* fortes puisque leur typologie paysagère rompt radicalement avec la configuration abrupte des berges d'un étang. L'écotone, la zone transitionnelle entre les eaux basses et les eaux hautes, ne peut être explorée que par un caillebotis en raison de son côté marécageux impraticable et l'importance plus ou moins grande des crues.



Sentier PMR

Le sentier en caillebotis de la zone humide sera le prolongement du sentier de l'étang actuel



5 La Nymphé des étangs, À la claire fontaine

Une œuvre d'art n'a pas pour seule ambition de *donner à voir le réel*. En transcendant la matière pour en faire un quelque chose de plus, un *davantage de sens*, elle laisse deviner d'autres perceptions que le directement visible.

Si, pour le jeune botaniste, une zone humide est l'occasion de découvrir cent plantes différentes, pour l'entomologiste une fabuleuse réunion d'insectes et pour le peintre de paysage un décor toujours changeant, elle se révèle être, pour le jeune poète, le passage par lequel il est possible de rejoindre le centre de la terre et tout son cortège de sorcellerie.

La mare est le refuge des fées, des elfes, des lucioles et des korrigans. Pour les psychanalystes, elle est le refuge de l'inconscient (*Dictionnaire des Symboles*, Bordas).

*Miroir moins que frisson...
à la fois pause et caresse,
passage d'un archet liquide
sur un concert de mousse.*

Paul Claudel



En contrepoint à l'expression sauvage de la nature, on construira au milieu de la roselière un rocher artificiel de huit mètres de haut, en béton projeté. Ce sera une sculpture aquatique, une folie de marécage, une femme se baignant nue à la rivière, la métaphore du ruisseau enfermé en canalisations et jaillissant à nouveau, la *Vouivre*, cette folle des étangs qui pour se baigner nue confie ses rubis aux vipères...

Cette sculpture culminera à huit mètres et un système élèvera l'eau à son sommet pour faire à la *vouivre* de grands cheveux d'algues vivantes.

Concentré de réflexions environnementales et paysagères, la zone humide s'enrichira par sa sculpture d'une métaphore philosophique et viendra en contrepoint à la nature sous la forme questionnante d'un artefact artistique.

6 Espaces de jeu et de psychomotricité

Il est intéressant de disposer aux abords de la zone de pique-nique quelques petites infrastructures en bois de jeux pour enfants. Les enfants font moins durer le repas que les adultes. Pendant ce temps où ils échappent souvent à la surveillance des adultes, il est bon que les enfants aient d'autres terrains de jeu que les rives de la rivière.

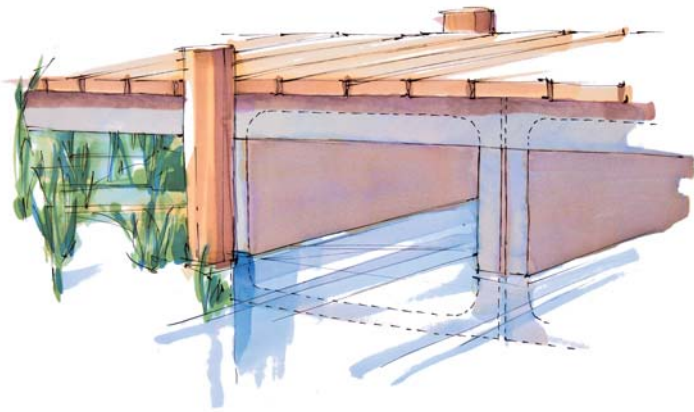
Bien que la zone humide avec ses terrains marécageux soit naturellement dissuasive, mais aussi parce que la boue et la fange ne représentent pas des terrains de jeu agréables, on disposera à distance raisonnable des aires de jeux et des cabanes à destination des tout petits.

Pour créer un milieu aussi attractif que l'eau et son milieu, on disposera au milieu des cabanes des systèmes de pompes, des vis d'Archimède qui détourneront l'enfant des zones marécageuses. On veillera à privilégier des formes brutes, non rabotées (robinia) et des teintes paysagères de manière à ce que les petits espaces de jeux s'apparentent à des amas de bois flotté.



Le Pont

La digue artificielle qui ferme aujourd'hui la vallée sera remplacée par un pont tout en légèreté qui *décorsetera* les deux ruisseaux pour leur rendre la liberté. Juste posé à une cinquantaine de centimètres au-dessus de la zone humide, il donnera au promeneur le sentiment de se promener au milieu des roseaux et ralentira naturellement la circulation par la conduite prudente qu'il induira.



Le saut de la rivière

Une zone humide *entièrement naturelle* est anarchique et relativement hostile; elle est également parfois encombrée du bois mort charrié par des crues trop irrégulières. Pour maintenir un niveau d'eau très faible mais néanmoins quasi constant, on construira un saut d'eau avec de grosses pierres plates. On garantira ainsi une profondeur d'eau minimale d'une quinzaine de centimètres en toutes saisons, procurant une homogénéité végétale à la zone.



Le têtard aux histoires

L'évolution des modes d'exploitation agricole a pratiquement fait disparaître le saule têtard dont les jeunes pousses recépées tous les cinq ans servaient de bois de chauffage, de paille d'osier dont on faisait les chaises ou de bois de clôture pour les basses-cours.

D'un point de vue environnemental, l'arbre émondé présentait des tas de cicatrices et de renforcements qui étaient autant d'habitats pour les lérots, les chauve souris et les insectes: tout un écosystème au creux d'un seul arbre.

Une zone de l'étang des nasses sera replantée de quelques saules qui seront fréquemment retailés pour en faire des *têtards*. L'endroit servira de musée et d'atelier à ciel ouvert pour expliquer les secrets d'une exploitation aujourd'hui tombée en désuétude (création d'un *conservatoire du saule* en collaboration avec les classes de forêt).



Le recépage régulier de l'arbre provoque un renflement sommital du tronc, lui donnant l'allure anthropomorphe d'un *vieux sage* assis au bord de la rivière. À côté des saules têtards naturels, un *fake* en polyester contiendra quelques dioramas à destination des plus petits pour présenter les habitants réels et imaginaires de la mare.

Synthèse

- ✓ Requalification paysagère d'un site trop artificiel, trop marqué par une présence humaine peu esthétique, un caravaning.
- ✓ Création d'une zone humide, une réserve intégrale de deux hectares avec tous les apports positifs sur la faune, la flore et les nappes phréatiques, l'épuration naturelle de la rivière, la régulation naturelle des crues.
- ✓ Création d'un fort sentiment d'éco-citoyenneté et d'un patriotisme du sensible issu d'une restauration du paysage en son état originel.
- ✓ Création d'une zone de pique-nique et de barbecue, gage de cohésion sociale inter-culturelle et inter-générationnelle.
- ✓ Extension de circulation piétonne et de sentier PMR.
- ✓ Érection d'une folie de jardin sous forme de sculpture aquatique: la Vouivre.
- ✓ Eco-site pédagogique sur le saule têtard.
- ✓ Réserve pour oiseaux migrateurs.
- ✓ Zones de jeux pour enfants de moins de sept ans.



Conception générale, texte
Bruno Belvaux

Paysage
Benoît Fondu

Génie hydraulique
Marc Lemineur

Techniques cahier des charges
Gérard Bournonville - Vinciane Ferrière

Collaborations
Classes de forêt du Domaine de Chevetogne
Associations et clubs locaux d'ornithologie

Dessins
Pierre Englebert

Mise en page
Pascal Le Brun pour Messier111





La zone humide

Aménagement, requalification, hydrologique et paysagère de la zone de l'ancien caravaning de Chevetogne

Un projet de restauration de l'espace naturel *premier*, pas de volonté passéiste, pas de retrouvailles animistes avec un paradis perdu d'essence essentiellement romantique!

Seulement la simple et sublime volonté de restaurer des *milieux riches*, de réinstaller des *éponges* de la biodiversité qui ré-alimentent le sous-sol, rétablissent la biodiversité en surface, offrant à l'homme un spectacle vivant permanent, fécond, nourricier, onirique et multisensoriel.

Comme si l'heure était venue de reprendre les choses au début.

